

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 juillet 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 V. 300 Voeu relatif à la dénomination « Yvette Vincent-Alleaume ».

Le Conseil de Paris,

Considérant que le 12^e arrondissement honore depuis plusieurs années des personnages aux destins exceptionnels et inscrit leurs noms dans ses rues pour qu'ils continuent de nous inspirer ;

Considérant que depuis 2014, quinze dénominations ont été retenues dans le 12^e en l'honneur de femmes, illustrant une démarche volontariste afin de rééquilibrer leur place dans l'espace public ;

Considérant que, sous l'impulsion de la Maire du 12^e, des dénominations de personnalités féminines sont proposées pour des équipements publics de proximité ;

Considérant qu'Yvette Vincent-Alleaume est une artiste sculptrice née à Annecy le 6 juin 1927 et décédée le 15 juin 2011 au 37 rue du Sahel dans le 12^e où elle a vécu et travaillé pendant 30 ans ;

Considérant qu'Yvette Vincent-Alleaume a collaboré avec les architectes associés de la faculté de Tolbiac et du POPB Andrault-Parat et que ses sculptures ont été intégrées à leurs projets ;

Considérant qu'Yvette Vincent-Alleaume est l'auteure du bas-relief qui se trouve dans la cour de l'école Montempoivre dans le 12^e arrondissement ;

Considérant que la placette située à l'angle de la rue de la Véga et de la rue Montempoivre n'a pas à ce jour de dénomination ;

Considérant que cette adresse se situe à proximité de la résidence et de l'atelier d'Yvette Vincent-Alleaume dans le quartier Bel-Air Sud ;

Considérant que la dénomination de cette placette n'impactera pas les adresses postales des habitants ;

Sur proposition de Catherine Baratti-Elbaz et des élus du groupe Socialiste et Apparentés, de Nicolas Bonnet-Oulaldj et des élus du groupe Communiste-Front de Gauche,

Émet le vœu :

- Que le nom d'Yvette Vincent-Alleaume soit attribué à la placette située à l'angle de la rue Montempoivre et de la rue de la Véga dans le 12^e arrondissement.